

Commissions administratives paritaires

Personnels Inserm Adjointes CAP 4 Mandature 2023-2027

Les commissions administratives paritaires (CAP) seront mises en place à l'issue des élections professionnelles dans la Fonction publique pour lesquelles vous êtes appelé.es à voter du 1^{er} au 8 décembre 2022 (17h), par vote électronique.



Le Sgen-CFDT, syndicat inter-catégoriel, premier syndicat représentatif à l'Inserm depuis 2018, présente des candidates et des candidats dans les quatre CAP, chercheurs, ingénieurs, techniciens, adjoints techniques. Ces instances consultatives nationales sont composées à parts égales d'élus du personnel et de représentants de l'administration.

Suite à la Loi de transformation de la Fonction publique de 2019 et malgré la perte des prérogatives concernant les promotions des IT, les CAP restent un recours essentiel pour la défense de tous les personnels IT. En effet :

- elles sont consultées pour tout ce qui concerne les refus de titularisation, de formation, de mobilité et en cas de licenciement
- elles examinent les recours individuels formulés par les IT en cas de refus d'attribution de temps partiel, de télétravail, d'autorisation d'absence et en cas d'appréciation défavorable
- elles sont obligatoirement saisies pour toute procédure disciplinaire. Les élus de la CAP, convoqués au conseil de discipline, ont accès à l'intégralité du dossier de l'agent et ont un droit de vote.



Au préalable de la tenue des CAP et grâce à l'action de la CFDT, les agents peuvent choisir un représentant désigné par l'organisation syndicale représentative de leur choix. Ce représentant pourra les assister dans l'exercice de leur recours administratif.

LE Sgen-CFDT REVENDIQUE :

- une augmentation du nombre de possibilités de postes et de promotions
- le respect des Lignes Directrices de Gestion (LDG) de l'établissement
- l'application du principe de déroulé de carrière sur au moins deux grades, acté par le PPCR et la LPR
- la présence de représentants du personnel au sein des réunions d'analyse régionales (RAR) et nationales (RAN)
- la transparence des critères d'analyse et le droit à tout agent de connaître son classement A ou B à l'issue des RAR
- la création d'un deuxième grade dans le corps des AI, tremplin vers le corps des IE
- de nouvelles améliorations des carrières à la suite de la mise en œuvre du PPCR
- la reprise du transfert primes/points au-delà de celui mis en place en 2017
- la poursuite de l'harmonisation des régimes de primes des personnels de la recherche (IT) et ceux de l'enseignement supérieur (ITRF).

FORT DE SON EXPÉRIENCE DE DIALOGUE ET DE NÉGOCIATION
LE SGEN-CFDT RECHERCHE EPST DÉFEND VOS INTÉRÊTS ET VOS DROITS
DANS LE RESPECT, LA BIENVEILLANCE AVEC COMPÉTENCE ET DÉTERMINATION

Les élections des CAP ont lieu tous les 4 ans.
Il est important de prendre quelques minutes pour voter et faire élire les représentant.e.s des CAP Inserm, ci-dessous,

Les candidat.e.s Sgen-CFDT Recherche EPST

CAP 4 Adjoint.e.s / ATP1, ATP2

<i>Gwendoline Djemat</i>	<i>ATP1</i>	<i>Paris</i>
<i>Cyril Rozotte</i>	<i>ATP2</i>	<i>Marseille</i>

CAP 3 Technicien.n.e.s / TC, TS, TE

<i>Sophie Galier</i>	<i>TECE</i>	<i>Villejuif</i>
<i>Yoan Le Guennec</i>	<i>TECN</i>	<i>Nantes</i>
<i>Laurence Laloum</i>	<i>TECE</i>	<i>Paris</i>
<i>Lydia Guennec</i>	<i>TECE</i>	<i>Toulouse</i>

CAP 2 Ingénieur.e.s / IR, IE, AI

<i>Caroline Barry</i>	<i>IR1</i>	<i>Villejuif</i>
<i>Yves Martin</i>	<i>IECN</i>	<i>Marseille</i>
<i>Sonya Barbey</i>	<i>AI</i>	<i>Paris</i>
<i>Olivier Feraud</i>	<i>IR1</i>	<i>Créteil</i>
<i>Sandrine Benitski</i>	<i>IECN</i>	<i>Grenoble</i>
<i>Julio Martins</i>	<i>IR1</i>	<i>Paris</i>
<i>Isabelle Fremaux</i>	<i>IECN</i>	<i>Bordeaux</i>
<i>Danièle Salaun</i>	<i>IECN</i>	<i>Marseille</i>

CAP 1 Chercheur.e.s / CR, DR

<i>Karima Kissa-Marin</i>	<i>CRCN</i>	<i>Montpellier</i>
<i>Olivier David</i>	<i>DR2</i>	<i>Marseille</i>
<i>Caroline Sevoz-Couche</i>	<i>CRHC</i>	<i>Paris</i>
<i>Yves Delneste</i>	<i>DR2</i>	<i>Nantes</i>
<i>Rachel Nadif</i>	<i>CRHC</i>	<i>Villejuif</i>
<i>Nicolas Charles</i>	<i>DR2</i>	<i>Paris</i>
<i>Béatrice Marqueze-Pouey</i>	<i>CRCN</i>	<i>Marseille</i>
<i>Olivier Lefebvre</i>	<i>CRHC</i>	<i>Strasbourg</i>



du 1^{er} au 8 décembre 2022 avant 17h

VOTEZ ! FAITES VOTER POUR LE



Votez pour une Recherche citoyenne, durable et respectueuse des agents

| DOSSIER DE CANDIDATURE

Élection 2022 | C.A.P.4

ADJOINTS TECHNIQUES DE LA RECHERCHE



Liste de candidature

Conformité du logo affiché :	Oui
------------------------------	-----

Liste récapitulative des candidats.es

Nombre de candidats.es :	2
--------------------------	---

Liste des candidats

Déclaration du/de la candidat.e [1]

Civilité - Candidat.e [1] :	Madame
Nom - Candidat.e [1] :	DJEMAT
Prénom - Candidat.e [1] :	Gwendoline
Grade - Candidat.e [1] :	ATP1
Affectation - Candidat.e [1] :	INSERM US024
Ville Numéro de département - Candidat.e [1] :	PARIS (75)

Déclaration du/de la candidat.e [2]

Civilité - Candidat.e [2] :	Monsieur
Nom - Candidat.e [2] :	ROZOTTE
Prénom - Candidat.e [2] :	Cyril
Grade - Candidat.e [2] :	ATP2
Affectation - Candidat.e [2] :	INSERM U1068
Ville Numéro de département - Candidat.e [2] :	MARSEILLE (13)

Profession de foi

Modalités de dépôt :	Je dépose la profession de foi de ma liste en pièce jointe
----------------------	--